

ÉDITORIAL

Par LAURENT JOFFRIN

Sémantique

Une énigme enveloppée de mystère, nimbée d'un brouillard sémantique, assaisonnée d'ambiguïté floue. Voilà la position exposée d'un ton coupant par le gouvernement français en matière d'accueil des réfugiés. Inflexible mais ouvert, accommodant mais intraitable, Manuel Valls a récusé l'idée de «quotas» avancée par Bruxelles, mais il a laissé son cabinet diffuser le vocable de «quote-part», ce qui, avouons-le, a le mérite d'éclairer d'un coup la question... Un peu de clarté émerge toutefois dans cette confusion : le gouvernement ne veut pas donner le sentiment que l'Europe lui impose l'arrivée de migrants supplémentaires, à un moment où le Front national attire à lui un quart du corps électoral. Le calcul est-il si malin ? La répartition proposée par l'Europe n'est pas celle du laxisme. A partir du moment où un chiffre est donné, il opère aussi comme une limite. Chacun prend sa part, mais se retrouve légitimé par l'accord européen quand il refuse d'aller au-delà. Au lieu de cela, le chacun pour soi domine. Les uns affichent une position de fermeture et laissent aux autres, plus exposés, la charge de l'accueil. Alors que les réfugiés politiques – faut-il le rappeler ? – disposent d'un droit consacré par les grands textes internationaux à franchir les frontières et à bénéficier d'un accueil décent. Les communiqués les plus brumeux ne sauraient faire oublier ce droit fondamental.

En s'opposant pour la forme au mécanisme de solidarité proposé par l'Europe afin de répartir les demandeurs d'asile, l'exécutif français s'enferme dans une position illisible.

Le gouvernement à quota de la plaque

Par LAURE BRETTON

L'ESSENTIEL

LE CONTEXTE

Le point de vue de la France concernant la politique migratoire est aujourd'hui totalement brouillé par la cacophonie régnant au sommet de l'Etat.

L'ENJEU

Les Vingt-Huit doivent trouver au plus vite une position commune pour éviter que les efforts pèsent uniquement sur les pays d'entrée dans l'Union européenne.

«Gazeux». C'est l'adjectif le moins péjoratif et le plus immédiatement explicite que certains membres de la majorité ont trouvé pour expliquer la position incompréhensible du gouvernement sur l'embryon de politique migratoire européenne que la Commission tente de mettre sur pied. Sous couvert du «off», on trouvait également mardi les expressions de «petit bras», «indigne» et «politicien» pour qualifier la cacophonie et la schizophrénie qui règnent au sommet de l'Etat sur un sujet aussi sensible que l'immigration. Un thème sur lequel les socialistes s'enorgueillissent pourtant d'avoir une position progressiste et résolument pro-européenne qui les différencie de la droite et faisait rempart face aux élucubrations de l'extrême droite. Mais ça, c'était avant d'être aux commandes de l'Etat... Depuis, «entre un Président pragmatique qui ne s'intéresse qu'aux mécanismes des politiques publiques économiques et un Premier ministre qui veut des victoires idéologiques sur son camp, c'est une alliance qui fait une machine de guerre contre la gauche», lâche un parlementaire dépité par les circonvolutions de l'exécutif depuis dix jours.

POSTURE. Alors qu'ils avalent un boulevard pour illustrer cette Europe dont ils disent rêver – plus solidaire, plus intégrée – les dirigeants français se sont enfoncés dans une polémique sur les «quotas» – qu'ils refusent – versus une «meilleure répartition des demandeurs d'asile» – qu'ils revendiquent. Ce qui revient à dire ni oui ni non à Bruxelles tout en affichant une pseudo-posture de fermeté sur la scène nationale quand Nicolas Sarkozy dénonce, lui, une

«folle» européenne. A Berlin mardi midi, François Hollande a joint sa voix à la confusion pour refuser à son tour les «quotas» de migrants, un mot que Paris accuse (à tort) Bruxelles d'avoir utilisé en premier (*lire ci-contre*). Or sachant marcher sur des œufs, Jean-Claude Juncker, le président de la Commission, avait justement pris grand soin de ne pas parler de quota, mais de «mécanisme de distribution», pour «les migrants ayant besoin d'une protection internationale».

Si Hollande a fait un distinguo très net entre migrants économiques et deman-

drogues, il a aussi précisé qu'il était favorable à une «meilleure répartition» de ces derniers entre pays européens. Mais comment «mieux répartir» des migrants sans établir des quotas ou fixer des seuils (minimum ou maximum) de dossiers de demandeurs d'asile ? C'est avec cette contradiction que se débat le gouvernement depuis une petite semaine. Quitte à devenir inaudible. Juste avant que les propositions de Bruxelles ne soient sur la table, le ministre de l'Intérieur, Bernard Cazeneuve, s'est pris les pieds dans le tapis médiatique, lundi dernier, en défendant cette «meilleure répartition» des demandeurs d'asile qui a «toujours été la position de la France». Avant de préciser sa pensée une fois le document de la Commission rendu public, depuis le Niger où il était en déplacement : la politique des quotas «n'a jamais correspondu aux propositions françaises». Un «petit

Comment «mieux répartir» des migrants sans établir des quotas de dossiers de demandeurs d'asile ? C'est avec cette contradiction que se débat le gouvernement depuis une semaine.

«dossier» européen. A Berlin mardi midi, François Hollande a joint sa voix à la confusion pour refuser à son tour les «quotas» de migrants, un mot que Paris accuse (à tort) Bruxelles d'avoir utilisé en premier (*lire ci-contre*). Or sachant marcher sur des œufs, Jean-Claude Juncker, le président de la Commission, avait justement pris grand soin de ne pas parler de quota, mais de «mécanisme de distribution», pour «les migrants ayant besoin d'une protection internationale».

RAMES. Mais c'est samedi que la polémique s'est emballée, avec le déplacement monté à la dernière minute de Manuel Valls à la frontière franco-italienne, que franchissent chaque mois des centaines de migrants (*lire page 5*). Ce que son entourage voyait comme un bon moyen d'incarner la gauche non-laxiste dont il s'est fait le héraut et, partant, de couper l'herbe sous le pied de la droite. «C'est Valls qui en fait un sujet ce week-end, estime une source ministérielle. Prendre la droite sur sa droite, il fallait y penser. A ce jeu, à la fin, tu finis par

dire ce qu'ils disent.» Mardi, le Premier ministre en a remis une couche, qualifiant même de «faute morale et éthique» le recours aux quotas. Le droit d'asile est «un droit accordé à partir de critères. Par conséquent, le nombre de ses bénéficiaires ne peut faire l'objet de quotas», a-t-il plaidé lors de la séance des questions à l'Assemblée nationale. Sauf que Bruxelles ne souhaite pas fixer un nombre de bénéficiaires mais juste un niveau de dossiers à examiner tous les ans. A Matignon, on sort les rames pour défendre la position française. «Un demandeur d'asile on ne peut pas le soumettre à des quotas. Si vous le fixez à 10 000, vous dites au 10 001^e de rester dans son pays ? Ce n'est pas possible», explique le cabinet du Premier ministre, où la sophistication sémantique atteint des sommets puisqu'on y évoque désormais non pas des «quotas» mais une «quote-part». ➔

REPÈRES

1770

C'est le nombre de personnes mortes ou disparues en mer Méditerranée depuis le début de l'année, selon l'Organisation internationale pour les migrations.

Les principaux naufrages en Méditerranée depuis le début de l'année :

- 10 février Au moins 330 personnes parties de Libye périssent en mer.
- 12 avril 400 morts dans le sinistre d'une embarcation de fortune.
- 19 avril Plus de 730 morts dans le naufrage d'un chalutier, le bilan le plus lourd depuis le début du siècle.

626 065

C'est le nombre de dossiers de demande d'asile déposés dans l'Union européenne en 2014. Un chiffre en hausse de 45% par rapport à l'année précédente.



Le ministre de l'Intérieur, Bernard Cazeneuve, et le Premier ministre, Manuel Valls, au poste frontière de Menton (Alpes-Maritimes), samedi. PHOTO JEAN-CHRISTOPHE MAGNENET BELUTERS

La Commission assure que la France «était d'accord» avec ses propositions et regrette l'hystérisation du débat :

Bruxelles inquiet de la schizophrénie de Paris

«La France soutient notre proposition, affirme Natasha Bertaud, porte-parole de la Commission européenne. Nous avons parlé avec le gouvernement français mardi, après les déclarations de Manuel Valls et de Bernard Cazeneuve, et il nous a répété qu'il était d'accord avec notre mécanisme contraignant de relocalisation des demandeurs d'asile afin de répartir l'effort entre les 28 Etats membres.» A Bruxelles, on est sidéré et inquiet de la tournure prise par le débat hexagonal, alors même que la proposition de l'exécutif européen répond justement à une demande française: «C'est manifestement le mot "quota" qui pose problème, alors même qu'il ne figure pas dans nos propositions. Il y a aussi une confusion avec l'immigration de travail», se rassure Natasha Bertaud.

De fait, la Commission a soigneusement évité d'utiliser le mot «quota», qui évoque trop le système américain ou canadien d'immigra-

tion économique, lui préférant celui de «relocalisation». Néanmoins, la réalité est la même: il s'agit de répartir de façon automatique l'effort du traitement des demandes d'asile entre les Etats européens, afin de soulager les pays qui sont sur la «ligne de front» (lire page 4). Mais il ne s'agit en aucun cas d'obliger les Etats à accorder l'asile, cette prérogative relevant des seules autorités nationales. Ni d'appliquer ce mécanisme aux étrangers qui viennent en Europe pour chercher du travail.

RÉCIT

Egoïsmes. Jean-Claude Juncker, le président de l'exécutif européen, a fait preuve de courage politique dans cette affaire. Lassé des larmes de crocodiles versés par les Etats à la suite de chaque naufrage mortel en Méditerranée, il les place devant leur responsabilité: «Vous voulez de la solidarité, vous voulez faire front en commun, et bien assumez!» leur dit-il en substance. Les egoïsmes nationaux se sont encore manifestés lors du Con-

seil européen du 23 avril: si les chefs d'Etat et de gouvernement ont certes réclamé une «répartition d'urgence» des demandeurs d'asile, c'est seulement sur une «base volontaire». Vu l'état des opinions publiques chauffées à blanc par les populistes, c'était là la garantie que rien ne changerait.

Or, actuellement, seuls quelques pays assument le traitement de l'essentiel de la vague actuelle: l'Allemagne, la Suède, l'Italie, la France, le Danemark, la Hongrie, les Pays-Bas et l'Autriche. Dès lors, il n'est pas étonnant que la Grande-Bretagne, l'Espagne, la Pologne et la République tchèque aient fait savoir qu'ils étaient opposés à tout système contraignant. Plus curieusement, la Hongrie, qui bénéficierait pourtant de ces quotas, s'y est aussi opposée au nom de la souveraineté nationale. Ce qui ne constitue pas une minorité de blocage suffisante, sachant que Londres, Dublin et Copenhague, qui ne participent qu'au coup par coup à la politique

européenne d'immigration et d'asile, n'ont pas de droit de vote. Une opposition de la France permettrait cependant aux opposants d'attendre la minorité de blocage nécessaire (soit 35 % des Etats, soit 35 % de la population).

Amateurisme. D'où l'inquiétude de la Commission devant le dérapage du débat français. Cela étant, Bruxelles a une part de responsabilité dans la tournure prise par les événements: en publiant ses propositions le 13 mai, la veille du long week-end de l'Ascension, elle n'a pas pu expliquer ce qu'elle voulait. C'est donc encore une fois Marine Le Pen, la présidente du FN, qui a donné le la du débat en dénonçant, dimanche, une «politique d'immigration massive» organisée par Bruxelles. Un amateurisme qui risque de torpiller les efforts de la Commission pour incarner l'intérêt général européen.

De notre correspondant à Bruxelles
JEAN QUATREMER

«L'Union européenne a besoin d'un système permanent qui permette le partage des demandeurs d'asile.»

L'entourage de Jean-Claude Juncker le président de la Commission, lors de la présentation du plan pour l'immigration

«Une telle approche ne peut que favoriser la traversée de la Méditerranée et encourager plus de personnes à mettre leur vie en péril.»

Theresa May la ministre de l'Intérieur britannique, opposée aux quotas

«L'idée européenne que quelqu'un puisse laisser des réfugiés pénétrer dans son pays pour ensuite les redistribuer dans d'autres Etats n'est pas équitable, elle est folle.»

Viktor Orbán le Premier ministre hongrois

«Solidarité = répartition équitable des demandeurs d'asile en cas de crise. Pas de quota.»

Tweet de Dimitris Avramópoulos le commissaire européen aux Migrations, en français dans le texte, pour répéter la position de Bruxelles